

# Perspectives

ISSN-L 0981-6178

EAO



Entr'Aide Ouvrière

ENTR'AIDE OUVRIÈRE – 46 RUE GUSTAVE EIFFEL - 37100 TOURS – 02 47 31 87 00  
<http://entraideouvriere.org>

N°285 – juin 2013

## Sommaire

<b>LE PETIT RAPPORTEUR : Évolutions et convictions</b> .....	2
<b>Les chiffres de la précarité en Indre-et-Loire</b> .....	2
<b>VIE DE L'ASSOCIATION</b>	
<b>Assemblée générale 2013 : un tournant</b> .....	3
<b>Activité de l'Entr'Aide Ouvrière</b> .....	4
<b>Le Comité d'aide aux détenus</b> .....	6
<b>Un projet associatif rénové</b> .....	8
<b>ACTUALITÉ : Lutte contre les exclusions</b> .....	11
<b>VIE DES SERVICES : Quel accès aux soins pour les populations précaires</b> ..	12
<b>CAD : La maison du sourire</b> .....	14
<b>PARTENAIRE : Le CCAS de Tours</b> .....	15
<b>L'AIR DU TEMPS : Pour une vraie politique de la jeunesse</b> .....	16

## ÉDITO

## PORTER LE DÉBAT

L'Assemblée générale de l'Entr'Aide Ouvrière vient d'avoir lieu. Elle a été, comme souvent, porteuse de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

La moins bonne nouvelle porte sur le fait que les comptes de l'association sont, une fois de plus, déficitaires. Dans une période où les besoins des plus fragiles sont en augmentation, nous sommes ici dans un défi à surmonter. Une partie de la réponse est du côté des financeurs. Une autre partie de la réponse est du côté de notre propre gestion interne. L'objectif est de sortir rapidement de cette situation.

La bonne nouvelle est que le conseil d'administration se renforce avec l'arrivée de nouveaux administrateurs, que le bénévolat de l'association se développe et s'organise, que la politique d'adhésion va être dynamisée.

La question de l'action à mener face à la mon-

tée de la pauvreté, de la précarité, n'est pas une question de spécialiste. Les professionnels ont, collectivement, un savoir indispensable sur ces questions. Mais ce savoir peut demeurer stérile s'il reste enfermé dans un dialogue feutré avec les financeurs. À l'inverse ce savoir, les débats qu'il nourrit, peuvent devenir féconds si le plus grand nombre possible de citoyens s'empare de ces questions. C'est ici que l'existence d'une association comme l'Entr'Aide trouve toute sa justification : porter à la connaissance du public le plus vaste possible les besoins des exclus, l'évolution de ces besoins, mettre en débat public les solutions à apporter, les politiques à mener.

Adhérents, bénévoles, administrateurs, il nous faut être plus nombreux, plus pertinents, pour porter, dans la société, le débat sur la question de la pauvreté et de l'exclusion.

Pierre Volovitch, vice-président

# Évolutions et convictions

« L'association EAO a constamment cherché à améliorer son dispositif pour mieux répondre aux besoins qu'elle découvrait, pour conduire les réflexions et les études nécessaires entre nous et avec tous ceux qui se sont mis au service des déshérités, pour ensuite informer nos compatriotes et interpeller les pouvoirs publics. A travers les **évolutions** nécessaires des services, il reste les **convictions** qui ont guidé tout

au long l'action des personnels et des adhérents de l'association. » Robert Paucou, quatrième président de l'EAO de 1967 à 1975, écrivait ces lignes dans l'avant-propos de la chronique de l'EAO rédigée en 1997 sous le titre : *1947-1997, 50 ans de lutte contre la pauvreté à Tours.*

Les **convictions**, le fondateur, le père Gaston Pineau, décédé le 28 février 1998, en rappelait le cap immuable : « Rien ne se fera de solide, de durable et d'efficace, si nous ne savons pas avant toute chose nous mettre d'accord sur l'HOMME et sur un certain nombre de valeurs absolues à respecter par tous ». <sup>1</sup> Toute l'histoire de l'EAO depuis 1948 est jalonnée d'étapes où le besoin s'est fait sentir de remettre en lumière, de réactualiser ces convictions. Citons pour exemples :

- En avril 1962, l'adoption d'un *Livret statutaire*. « Il codifie les recherches, les réflexions, les expériences et les décisions de quinze années. Il voudrait permettre à chacun de mieux suivre et de favoriser efficacement le travail entrepris, de contrôler aussi... dans le déroulement des activités, la fidélité aux **exigences** fonda-

mentales. »

- En juin 1978, sous le titre : *Une seule action dans la complémentarité et la solidarité*, paraît le *Livre rouge* (nous l'appelions entre nous : le *Livre rouge de Mao* par allusion à sa couverture écarlate, mais peut-être aussi pour rappeler que le père Pineau était dénommé « le curé rouge » par certains Tourangeaux qui ne partageaient pas ses orientations. On y lit : « Il importe que les permanents et les membres actifs de l'EAO, différemment situés dans le travail de l'association, donnent à leur participation la même finalité sociale et se sentent engagés au service de la même case. »

- Dans les vingt-cinq dernières années, par deux fois en 1991 et 1998, l'EAO a ressenti le besoin de reformuler son projet associatif. Le monde où l'HOMME est enraciné ne cesse d'évoluer. Les aspects sociaux, culturels, politiques, ont pris une dimension universelle qui exige une vision globale. Les sujets de société deviennent des changements de civilisation...

Le projet associatif qui était proposé à l'assemblée générale du 8 juin n'a pas d'autre but : « L'association développe un projet global. Dans la préparation et la réalisation de ses actions, elle recherche la participation de tous ses acteurs : usagers, administrateurs, salariés, bénévoles, adhérents ; elle rappelle leur nécessaire adhésion aux valeurs associatives, leur cohésion et leur **engagement personnel**. » <sup>2</sup>

Jean Paillou

<sup>1</sup> Communication au conseil d'administration de l'EAO (13 janvier 1994)

<sup>2</sup> Projet associatif 2013, page 2

## INDRE-ET-LOIRE : LA PRÉCARITÉ EN CHIFFRES

	mars 2012	avril 2013	mai 2013
Total des appels au 115	<b>3 025</b>	<b>2 898</b>	<b>2 515</b>
Nombre cumulé de refus d'hébergement par le 115	<b>852</b>	<b>1 435</b>	<b>1 552</b>
Personnes en attente d'hébergement d'insertion	<b>194</b>	<b>206</b>	<b>210</b>
Personnes détenues à la maison d'arrêt de Tours (142 places) en fin de mois, y compris les personnes en semi-liberté	<b>270</b>	<b>263</b>	<b>252</b>

Malgré l'ouverture de 50 places complémentaires d'hébergement d'urgence, nous constatons une augmentation constante des refus d'hébergement : nous avons atteint, pour une seule soirée, le nombre *record* de 85 refus d'hébergement.

Face à cette saturation du dispositif d'hébergement d'urgence et à l'*impuissance* du 115 pour répondre aux demandes, les appels sont en baisse.

Parallèlement, la demande d'hébergement d'insertion demeure toujours aussi forte.

## Assemblée générale 2013 : un tournant

**On est loin de la routine : refonte du projet associatif, réorganisation de l'hébergement, création de services et du fonds associatif, nouveau siège et début de regroupement des moyens...**

**Le changement, c'était bien en 2012 à l'EAO !**

Une centaine de personnes – adhérents, invités, représentants d'associations amies et partenaires, salariés – ont pu le constater en participant samedi 8 juin à l'assemblée générale annuelle de l'EAO et du CAD, réunie pour la première fois au foyer Albert-Camus à Tours nord. André Ledoux (président EAO) et Monique Carriat (présidente CAD) n'ont pas manqué de souligner ces importantes évolutions, en les confrontant aux orientations arrêtées l'an passé et sans masquer les difficultés et les insuffisances. De son côté Eric Le Page, directeur général, a retracé l'activité 2012 en chiffres. On lira ci-dessous l'essentiel de ces rapports, adoptés sans restriction. Mais il est intéressant de rapporter l'avis des personnalités qui ont également pris la parole.

Ainsi le président du conseil général, Frédéric Thomas, qui était accompagné des vice-présidents Christophe Boulanger (insertion, économie sociale et solidaire) et Claude-Pierre Chauveau (développement économique, logement), voit en l'EAO « *le partenaire essentiel du Département dans son domaine de compétence propre, la solidarité, domaine auquel le conseil général consacre 1,1 million €* ». Il a souligné « *la complémentarité des acteurs* » et considéré l'EAO comme « *partenaire privilégié sur la lutte contre l'illettrisme, à laquelle nous sommes très attachés, sur l'insertion professionnelle, sur l'aide aux familles et sur le logement... On fera le maximum pour que perdure la lutte contre l'exclusion* ».

Représentant la Ville de Tours, Arlette Bosch, adjointe au maire, considère que « *les difficultés de la période, loin de nous amener à baisser les bras, nous poussent à retrousser nos manches et réaffirmer nos valeurs. Nous maintiendrons au-dessus de 30% la part des logements*

*sociaux, par exemple dans le nouveau quartier des casernes. Et nous sommes très attentifs au problème des gens en demande de régularisation, dont le nombre augmente... Mais sans le monde associatif et le bénévolat nous n'aurions pas les mêmes résultats. L'EAO est un monument et la Ville vous remercie de tout ce travail qui apporte réconfort et paix sociale. Elle ne vous oubliera pas... »*

Enfin le directeur départemental de la Cohésion sociale, Daniel Viard, qui n'a pas l'habitude de ménager l'EAO, ce « *monument historique qui a besoin de temps en temps d'améliorations* », a félicité l'association « *pour le travail de réorganisation interne accompli depuis deux ans* ». S'agissant de l'urgence, « *c'est en toute transparence que la gestion du nouveau foyer des Peupliers, à Saint-Pierres-Corps, a été attribuée à l'Adoma, a-t-il affirmé. Mais la convention s'achève en mars 2014 et je fais un nouvel appel : si vous connaissez un autre bâtiment susceptible d'abriter ce foyer, nous sommes preneurs... »*

Le DDCS n'a pas caché que « *le ministère n'est pas favorable à l'augmentation du nombre de places en CHRS, parce que c'est cher mais aussi parce qu'il est important de réfléchir à ce qu'on peut faire à la place. Transférer les CHRS vers l'urgence ou l'accueil des familles ? La question se pose à tous, il y a des restructurations à faire... Nous avons obtenu des crédits complémentaires, dont une partie doit aller aux pensions de famille et maisons-relais* ». Daniel Viard a réaffirmé qu'« *il n'y a pas de désengagement de l'État sur ce secteur, auquel il consacre ici 11 millions €* » pour conclure : « *Sur tous ces sujets nous attendons beaucoup de vous, mettons plus de souplesse, et soyons forces de proposition... »*



De g. à dr. Eric Le Page, André Ledoux, Pierre Volovitch, Monique Carriat.

## Activité de l'Entr'Aide Ouvrière

C'est, au début de l'année 2012, l'ouverture de l'**Épicerie solidaire à Chinon**, et la mise en place de l'action sur l'**illettrisme**. Dans les deux cas, il s'agit d'actions qui répondent à des besoins, qui mobilisent un fort potentiel bénévole, qui renforcent des actions inter-associatives.

2012 c'est surtout une très forte **tension sur l'urgence**. La poursuite de la crise, et donc de la montée de la précarité, l'insuffisance des financements, les fortes incohérences des politiques dans le domaine de l'immigration, ont conduit à une situation très tendue... Les salariés du 115 ont été confrontés à des conditions de travail très dégradées.

S'appuyant sur un travail inter-associatif important, l'association a voulu répondre à cette situation en organisant avec d'autres la **Nuit de la solidarité**. Quand les

pouvoirs publics ont enfin répondu à la pression associative et envisagé l'ouverture d'une structure d'accueil à Saint-Pierre-des-Corps, l'EAO, dans la logique de ce travail inter-associatif, a présenté un projet en concertation avec l'association Albert-Thomas. Au final, les pouvoirs publics ont choisi un autre opérateur. Reste que des places supplémentaires ont été créées, et que le travail inter-associatif se poursuit, en particulier dans le cadre du *Collectif migrant*.

2012 c'est enfin la **mise en place du Fonds associatif** : en identifiant clairement ce qui relève des financements d'Etat et ce qui relève des moyens propres de l'association, c'est se donner les moyens d'initiatives autonomes, au service exclusif des personnes hébergées. ●

## Des orientations de 2012 aux activités réalisées

« **Se donner les moyens de faire émerger les besoins des populations en difficulté** » : Il s'agit d'une des responsabilités essentielles d'une association comme l'EAO, et le travail commencé au CVS se poursuit. Cependant, la mise en commun des données reste très insuffisante. Il y a eu dans ce domaine tout un effort de sensibilisation de l'opinion, qui doit se poursuivre.

« **Mieux peser sur les politiques publiques, plus d'adhérents, plus de bénévoles** » : En période de crise économique et sociale, le souci des plus pauvres est rarement au premier plan. Et pourtant, c'est sur eux que pèsent le plus lourdement les conséquences des crises... On ne peut que se réjouir des adhésions enregistrées dans l'année. Leur nombre reste modeste mais la base militante de l'EAO se diversifie par rapport aux origines. La communication de l'association s'avère à cet égard essentielle. Dans ce domaine l'action menée cette année est importante. Elle a porté sur le site et tout particulièrement sur « Perspectives » qui a produit, en particulier, des dossiers riches de témoignages et porteurs de réflexions. Le recrutement de bénévoles ne tarit pas... La volonté de l'association est de favoriser, au sens de l'engagement bénévole, la prise de conscience des enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion...

Il faut sans doute déplorer que l'EAO n'ait pas organisé cette année de grande conférence. Mais le 5 décembre une  **NUIT DE LA SOLIDARITÉ** inter-associative a vu se rassembler devant la préfecture plusieurs centaines de personnes venues demander avec force une meilleure prise en charge de l'hébergement d'urgence et un accès facilité au logement. Ce qui montre l'intérêt que présente un **réseau associatif** national, régional, local.

Le travail de l'EAO doit beaucoup à la FNARS qui fédère les associations d'insertion sociale, comme le CAD doit beaucoup à la FARAPEJ qui fédère les associations concernées par la prison et la justice pénale. Cependant, si au plan national ces fédérations sont dynamiques et efficaces, les antennes en région Centre sont soit inexistantes (pour la FARAPEJ) soit chancelantes (pour la FNARS régionale).

« **Aller de l'hébergement vers le logement, plus vite et mieux** » : La refonte de l'hébergement est effective... On a pu constater que la cohabitation de personnes en hébergement d'urgence (CHRS) et de personnes en hébergement d'urgence n'allait pas sans poser des problèmes. La réflexion annoncée dans le rapport moral et d'orientation du 9 juin 2012 sur « la nature et le contenu de l'accompagnement dans le logement » reste largement à mener. L'accession au loge-

# VIE DE L'ASSOCIATION

ment autonome reste un objectif prioritaire, mais difficile à atteindre en raison des problématiques lourdes des personnes concernées. En conséquence la file d'attente pour une entrée en CHRS s'allonge. A noter également en mai 2012, l'ouverture du site de Loches en réponse à des besoins locaux et grâce à une démarche volontariste de l'association (ouverture sans moyens financiers supplémentaires).

**« Conforter la place donnée à l'insertion par l'activité économique et à la formation dans le processus d'insertion »** : Les résultats en termes d'insertion se sont amé-

liorés, mais l'équilibre financier de ce secteur est toujours aussi menacé. Il nous faut trouver de nouveaux marchés.

**« Regroupement des services, plus de cohérence dans l'action »** : L'installation avenue Gustave- Eiffel a permis le regroupement des services du Siège et du SLEX. L'effort de regroupement est appelé à se poursuivre après le départ des occupants du rez-de-chaussée de l'immeuble, au plus tard en 2014. Le Centre de formation pourra alors intégrer les nouveaux locaux. ●



Au premier rang de l'assemblée, les personnalités invitées.

## Les orientations 2013-2014

**L'EAO doit être plus que jamais, une association militant contre l'exclusion** : Le développement du chômage, de la précarité et les restrictions des financements publics vont accroître le nombre des exclus et détériorer leurs situations.

Comme elle l'a fait en 2012, l'EAO prendra des initiatives en s'associant à tous ceux qui n'acceptent pas cet état de fait et partagent nos objectifs, pour faire entendre la voix des exclus, particulièrement dans le domaine de l'hébergement d'urgence où malgré des moyens nouveaux, les personnes et les familles sont toujours aussi nombreuses à être contraintes à dormir dans la rue.

- **En collectant** et en faisant remonter auprès des financeurs les besoins constatés sur le terrain et en mobilisant l'opinion.
- **En s'attachant à nourrir les débats** sur les problématiques d'exclusion dans des formes ouvertes à la société civile.
- **En mobilisant ses adhérents**, en les informant de ses actions et en les associant le plus possible à ses débats pour en faire une force qui compte localement.
- **En offrant aux bénévoles** qui veulent s'associer concrètement à son action, en cohérence avec ses orientations, un cadre collectif d'activité mais aussi d'échanges et de dialogue tant avec les membres, l'association, ses salariés que les usagers.

• **En continuant à promouvoir l'expression des usagers** qui a été mise en place, premier pas vers la réappropriation de leur citoyenneté.

### **Consolider les bases de l'association :**

La forte croissance de ses activités qu'a connue l'EAO entre 2005 et 2010 ne s'est pas accompagnée d'une structuration suffisante. Il nous faut maintenant conforter et améliorer nos organisations et nos pratiques.

• **Par un retour à l'équilibre de nos finances.** L'accumulation de nos pertes menace non seulement nos activités en direction des exclus mais si nous n'y remédions pas rapidement, l'existence même de l'association. Dans un contexte de resserrement des budgets il serait illusoire et dangereux d'attendre des moyens publics qu'ils viennent combler nos déficits. Notre effort devra porter de façon déterminée sur la réduction de nos charges, sur un accroissement des recettes issues de nos activités marchandes (chantiers d'insertion et formation) mais aussi sur notre capacité à défendre nos budgets auprès de nos financeurs c'est à dire à leur démontrer que nous les utilisons avec pertinence. Nous devons aussi développer la recherche

de dons et legs qui viennent renforcer à la fois nos moyens d'agir et notre indépendance.

- **Par la mise en place d'outils** de suivi périodiques de l'activité et des finances là où ils manquent ou en les utilisant mieux lorsqu'ils existent.
- **En élaborant un cadre commun** à tous les services du rapport annuel d'activité qui permette à la fois d'en faire le bilan et d'être un support de débat au sein des services et avec la direction et les administrateurs.
- **En renforçant les compétences** individuelles et collectives au service de l'action notamment par une démarche cohérente de formation des personnels.
- **En mettant en place**, dans le prolongement de l'enquête sur les risques psychosociaux réalisée en 2012, des actions d'améliorations des conditions de travail concertées avec les salariés et leurs représentants.
- **En s'attachant à augmenter le nombre des adhérents** et en développant un réseau d'influence.

## **Nous doter d'une stratégie et d'orientations pour les trois à cinq ans qui viennent**

: avec la remise en chantier de son projet associatif, l'EAO a engagé une réflexion collective sur son identité, ses valeurs et ses principes. En même temps, il apparaît que nous

entrons dans un contexte nouveau dans lequel nous devons imaginer des solutions, des ressources et des pratiques nouvelles pour pouvoir poursuivre nos objectifs fondamentaux. Ainsi, après le projet nous aurons à déterminer nos priorités et nos orientations majeures pour la période qui vient. Nous aurons à déterminer une stratégie qui guide et soutienne nos actions.

Ce plan stratégique dont le projet fera l'objet d'une AG extraordinaire à l'automne, devra ensuite être décliné en actions concrètes. Elles seront largement construites avec le personnel de l'association et permettront de doter les services d'un projet d'établissement dont le principal objectif est de constituer une vision commune et qui fasse référence pour l'action quotidienne. L'assemblée générale a élu quatre nouveaux administrateurs : Frédérique Vallée, Francis Berthon, Marc Dandault et Jean-Louis Renier, en remplacement de Serge Bijonneau, Martine Graziani, Hervé Rigault et Jérôme Yvert.

Et le conseil d'administration réuni le 25 juin a élu le bureau suivant : président André Ledoux, vice-présidents Marie-Paul Legras-Froment et Yvon Charrier, secrétaire Madeleine Perret, trésorier Alain Manson. ●

# LE COMITÉ D'AIDE AUX DÉTENUS

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée de la nouvelle directrice du SPIP, Madame Larroque, nous avons eu contact avec elle pour voir quel pouvait être notre partenariat. Cependant, nous n'avons toujours pas de subventions du SPIP. Nous avons maintenu nos liens avec les associations qui interviennent en maison d'arrêt. Le fait que notre travailleuse sociale participe aux réunions de la *Commission pluridisciplinaire unique CPU*, permet une meilleure relation avec la maison d'arrêt. Les recherches de subventions sont toujours d'actualité avec des mauvaises nouvelles, notamment la CAF qui, en attente de directives de l'État, est dans l'incapacité de garantir la continuité de son financement. Les recherches auprès des municipalités sont toujours infructueuses.

**Mission en faveur des détenus** : La préparation et la distribution des colis ont été effectuées par nos bénévoles. Notre participation à la CPU permet de faire le lien avec les familles, de signaler des situations inquiétantes. C'est également une source riche d'informations sur la vie en détention. Le CAD a proposé un projet sous forme d'information sur

divers sujets : démarches administratives, recherche de logements, budget... Nous sommes actuellement en attente d'une réponse du SPIP pour financer ces actions.

**Mission de service** : *La Petite maison* assure l'accueil, l'écoute et l'information des proches des personnes incarcérées, grâce à une équipe de bénévoles présents plusieurs après-midis par semaine, ainsi qu'une coordinatrice sociale employée à mi-temps. Indispensable au maintien du lien familial, *la Petite maison* propose un accueil convivial et anonyme pour les proches des personnes incarcérées les jours de parloirs (tous les jours sauf jeudi et dimanche de 13h00 à 17h00). En 2012, elle a accueilli 6 814 adultes et 2 647 enfants, un nombre en augmentation et des personnes de plus en plus jeunes, surtout les enfants...

**Aides financières aux déplacements** : Le bureau a décidé d'en modifier les critères : elle sera attribuée après une évaluation et en tenant compte de la distance parcourue, du moyen de transport utilisé et du nombre de personnes effectuant le déplacement.

# VIE DE L'ASSOCIATION



Parmi adhérents et salariés, des représentants d'associations amies et partenaires.

**Les partenaires** : l'Entr'Aide Ouvrière, les Services pénitentiaires d'insertion et de probation, et Livre passerelle. Notre projet de groupe de parole avec le Planning familial n'a pu voir le jour. Nous envisageons d'organiser des repas/discussions sur des thèmes proposés aux familles. Un nouveau partenariat a été mis en place avec le salon de beauté Joséphine ouvert récemment à Tours. Accueillants et bénévoles : Nous avons intégré à notre équipe huit nouveaux bénévoles accueillants. Cependant, nous sommes à la recherche d'une personne pouvant animer des groupes de parole. Nous avons été en contact avec plusieurs psychologues, mais les tarifs demandés restent beaucoup trop élevés.

**Mission en direction de l'opinion** : Nous avons effectué deux interventions, une journée d'information auprès des étudiantes DE-CESF du lycée La providence (Blois), et une journée de prévention au collège Jacques-Decour à Saint-Pierre-des-Corps.

Le CAD a accueilli quatre stagiaires : deux étudiantes DE-CESF (ITS Tours), une élève en préparation au concours d'infirmière (lycée Fontville), une étudiante IUT carrières sociales. Nous avons une très forte demande de la part d'étudiants (sanitaire et social principalement). Plusieurs étudiants ont également pris contact avec le CAD dans le cadre de travaux de recherches. Les élèves infirmières en stage à la maison d'arrêt ont également été reçues. Plus d'interventions sont déjà prévues pour l'année prochaine.

**Espace public et militantisme** : *Journée nationale Prison*. Celle de l'année dernière ayant occasionné beaucoup de frais, nous avons décidé de ne pas organiser de conférence avec invités. Nous nous sommes rapprochés des jeunes du *Genepi* afin d'organiser une action ensemble. Ainsi, nous avons dessiné une cellule au sol et interpellé les passants devant les Halles un mercredi, jour de marché. Le lendemain soir nous avons organisé la diffusion d'une fiction : *Fugues carcérales* à l'Instant ciné, puis un débat a eu

lieu sous la forme de questions/réponses avec le public. Nous demanderons pour l'année prochaine à être présents dans une rue plus passante comme la rue de Bordeaux par exemple.

**Soirées CNP** : Nous avons co-organisé la diffusion du film *Le Déménagement* suivi d'un débat. Cette soirée a remporté un grand succès. Le CAD était présent à la *Nuit des Studio*, nous avons proposé un buffet grâce à nos bénévoles qui ont cuisiné. Cette soirée a été l'occasion de nombreux échanges.

**Conclusion** : Face à un public qui rencontre de plus en plus de difficultés, nos missions prennent de l'ampleur. Cependant, notre situation financière reste préoccupante. Afin de toujours proposer un accueil de qualité nous devrions être en mesure de proposer des formations à nos bénévoles et plus de temps de travail pour la coordinatrice sociale. Par ailleurs, si des missions auprès des personnes sous main de justice (actions à la maison d'arrêt et accueil de personnes condamnées à un travail d'intérêt général) se développent, nous ne bénéficions toujours pas de subvention de la part de l'administration pénitentiaire, alors que cela nécessite plus de temps de travail et que le CAD n'est toujours pas en mesure d'assurer la pérennité du poste salarié.

## ORIENTATIONS

- Fortifier nos convictions militantes : poursuivre une dynamisation du partenariat local (*Ligue des droits de l'Homme, Croix-Rouge, Cimade, Genepi...*) ; poursuivre la sensibilisation de l'opinion : conférences, débats, actions dans la rue... Et améliorer la mission de prévention auprès des jeunes.
- Accueillir, informer les familles dans les meilleures conditions : par la formation et l'information des bénévoles, par le maintien des partenariats établis à *La Petite maison*.
- Aider les détenus : favoriser le maintien du lien familial ; actions collectives auprès des personnes détenues ; action élargie à toutes les personnes sous main de justice. ●

## Un *Projet associatif* **renové**

**Remis en débat ces derniers mois, le Projet associatif de l'EAO, socle de l'association, a été validé par l'assemblée générale. En voici l'essentiel.**

L'Entr'Aide Ouvrière ne remet pas en cause son texte fondateur, qui stipule notamment en préambule : « **Entr'Aide** », car il s'agit de sensibiliser toutes les catégories sociales à la promotion des plus déshérités. « **Ouvrière** » parce qu'une telle initiative réclame de nous un travail difficile, obstiné et à long

terme, écartant le danger d'une action bienfaitrice et sans lendemain et s'inscrivant dans un mouvement de promotion collective... L'EAO a refusé de se limiter à des œuvres d'assistance qui ne questionnent pas le contexte socio-économique et politique dans lequel s'inscrivent des itinéraires personnels. »

**Les valeurs** sont rappelées en deux chapitres : **Le respect de la personne et la promotion de l'Homme**, qui est « une priorité absolue », et **la solidarité et la fraternité**, qui ne doivent pas « se substituer aux solidarités naturelles (familles, amis, voisinage) mais les recréer, les soutenir et les renforcer. »

### Les principes d'action

**Une unité d'action** : l'association développe un projet global. Dans la préparation et la réalisation de ses actions, elle recherche la participation de tous ses acteurs : usagers, administrateurs, salariés, bénévoles, adhérents ; elle rappelle leur nécessaire adhésion aux valeurs associatives, leur cohésion et leur engagement personnel. Les projets menés au sein de l'association ne peuvent être ni concurrents, ni contradictoires.

**Une démarche commune de l'ensemble des acteurs** : à partir des actions menées au quotidien, les acteurs de l'association sont en mesure de cerner les causes et conséquences de la pauvreté et de l'exclusion. Ceci exige : travaux de réflexion, échanges, ouverture sur les travaux de recherche (sciences humaines, sociales, économiques...), formation permanente.

Dans cet esprit des réunions d'échange sont régulièrement organisées et le journal « Perspectives » est accessible à tous, ainsi que le site internet. L'association est ouverte à tous les modes d'expression de ses acteurs. L'association prend en compte les instances représentatives du personnel et des usagers (Conseil de la Vie Sociale, expression des salariés en chantiers d'insertion).

**Une capacité à s'adapter aux besoins** : les services de l'association sont créés à partir de besoins repérés. L'EAO doit conserver sa vitalité pour déceler l'émergence de nouveaux besoins et les évolutions du contexte social, avec une attention prioritaire aux plus démunis. La pratique des dispositifs mis en place par les Pouvoirs Publics et mis en œuvre dans le cadre de notre mission de service public, la prise en compte des réussites mais aussi des dysfonctionnements de ces dispositifs peuvent permettre de jouer un rôle actif en proposant des adaptations ou des innovations jugées nécessaires dans l'intérêt des personnes. Une démarche permanente d'évaluation, une remise en question régulière sur la pertinence de nos actions et de nos méthodes contribuent à maintenir un service de qualité.

L'association est donc en permanence appelée à rechercher des solutions adaptées, à développer sa capacité à entre-

prendre, à imaginer des stratégies, à réfléchir sur le sens de l'action pour alerter les élus, les services publics et les décideurs face aux situations observées, proposer des réponses et mettre en œuvre des moyens appropriés.

**Un engagement démocratique et de dimension politique** : l'association, du fait de son histoire, de son implication dans le tissu social tourangeau et de sa reconnaissance par les différents services sociaux et les responsables politiques, occupe une place importante dans les dispositifs territoriaux de lutte contre la pauvreté. C'est à partir de l'écoute des personnes vivant des situations d'exclusion, de la réflexion, de nos actions et de leur évaluation, de la prise en compte active de la misère, que l'association peut et doit porter une parole forte et assumer son devoir d'interpellation à l'intention de nos concitoyens, des responsables politiques et économiques.

Créée par des militants, l'EAO souhaite élargir le cercle de ses adhérents. Elle souhaite aussi, avec tous les acteurs locaux se référant aux mêmes valeurs, contribuer à constituer une réelle force pour faire prendre conscience des réalités de l'exclusion et les combattre, modifier la vision de l'opinion et peser sur les choix des politiques publiques.

**Un partenariat nécessaire** : l'association recherche l'adhésion et la participation de ses partenaires dans la mise en place de ses actions. Elle inscrit son action dans une complémentarité avec les services sociaux et les associations caritatives et humanitaires locales. Elle veut développer des projets en commun avec ses partenaires et renforcer les liens avec les représentants du monde culturel, professionnel et économique.

**Une réflexion en réseau** : la prise de recul en commun et le partage de constats et d'expériences(...) permettent de peser aux niveaux, régional, national voire européen, sur les choix politiques. À cette fin, l'EAO adhère à la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS) à l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) et pour le CAD à la FARAPEJ.





L'EAO « se fait un devoir de revendiquer des moyens à la hauteur des besoins », comme lors de la Nuit de la solidarité du 5 décembre dernier.

## Les objectifs

L'association privilégie une action sociale de proximité, tout en regrettant que les limites liées aux moyens ne lui permettent pas d'intervenir sur l'ensemble des problématiques repérées. Cet objectif général peut se décliner en axes prioritaires de travail :

**Prévenir l'exclusion** : constatant à quel point l'errance contribue à la dégradation de la personne, et combien le processus d'insertion est long et aléatoire, il nous paraît crucial de développer des actions préventives permettant d'éviter le basculement dans l'exclusion. A ce titre, l'EAO agit dans différents domaines :

accès au savoir : notre centre de formation intervient en matière de lutte contre l'illettrisme, alphabétisation ou maîtrise de l'outil informatique ;

santé : notre cabinet médical propose des bilans de santé, des dépistages et des vaccinations ;

en prévention des expulsions locatives, en adhésion avec les positions de la FNARS, elle s'oppose à toute expulsion sans proposition de relogement et milite en faveur d'une application effective du droit au logement opposable.

**Accueillir toute personne en situation précaire** : cet accueil doit permettre de répondre dans l'urgence à des besoins élémentaires : manger, dormir, se soigner, retrouver des ressources, accéder à ses droits. Cet accueil assure une solidarité de proximité :

d'une part en recevant les personnes, sans discrimination d'aucune sorte ;

d'autre part en allant au-devant des personnes qui ne font pas spontanément de démarches.

Pour assurer cet accueil, l'association doit constamment s'adapter aux nouvelles formes des situations d'urgence et imaginer les meilleures réponses possibles en fonction des moyens disponibles et des partenaires existants.

**Comprendre et faire comprendre l'exclusion** : Le travail social engagé au sein des différents services doit rechercher à établir un constat partagé avec la personne accueillie, et à lui offrir un éclairage sur les choix possibles pour qu'elle définisse elle-même son projet en développant son pouvoir d'agir (...).

Cette réflexion sur l'exclusion concerne aussi l'environnement économique et social qui a produit, permis, ou n'a pas su prévenir cette situation.

**Recréer du lien social** : l'exclusion est synonyme de dégradation ou de perte de lien social. En complément du soutien individualisé à la personne en difficulté, une vie associative riche favorisant les rencontres entre les exclus et les «inclus» doit être développée. C'est à travers l'organisation par l'association d'événements culturels, sportifs ou festifs que de nouveaux liens sociaux se créent pour ensuite s'élargir à l'environnement extérieur. Dans ce contexte, le salarié, le bénévole, l'adhérent tout comme l'utilisateur deviennent les acteurs de la dynamique associative.

**Insérer par le travail** : le travail est un facteur majeur d'insertion : sur un plan économique par le salaire qu'il procure ; sur le plan relationnel par les liens qu'il permet de nouer avec les autres ; sur le plan social par la participation à la vie de la



# VIE DE L'ASSOCIATION

cité et le sentiment de l'utilité qu'il procure. C'est pourquoi l'association favorise l'insertion professionnelle :

en cherchant à nouer des partenariats et à utiliser et développer les dispositifs existants auprès des entreprises et collectivités locales, sur les modalités pratiques d'insertion professionnelle des publics en difficulté ;

en offrant des postes de travail aux personnes hébergées ou non ;

en cherchant à proposer des formations spécifiques à destination des publics en difficulté (hébergés ou non) et des sessions pour favoriser l'accueil et l'écoute de ces publics.

**Viser l'autonomie** : aussi ambitieux que soit cet objectif, il est sans doute le plus fondamental car il permet à toute personne de :

- gérer sa vie selon ses aspirations ;
- découvrir ses atouts, restaurer l'image de soi par une confiance retrouvée ;
- reconstruire des repères pour mieux appréhender son environnement et le maîtriser ;

– d'exercer sa citoyenneté et la plénitude des droits qui y sont attachés.

Pour consolider son autonomie, la personne doit pouvoir bénéficier d'un réseau de solidarité qui la soutient sur le long terme. Dans cet esprit, des actions d'accompagnement sont assurées en vue de permettre à chacun de retrouver ses droits essentiels : se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, (re)trouver une activité et des ressources, participer à des activités culturelles, sportives, éducatives ou de loisirs...

L'appartenance à un territoire ou à un mode d'habitat constitue un élément important d'identification à un groupe social. Le logement n'est donc pas seulement facteur d'insertion par le toit qu'il procure, il l'est aussi par la place qu'il permet de retrouver dans le tissu social. C'est pourquoi l'association évite de développer des dispositifs qui renforcent la précarité, insiste sur la stabilité du logement en pratiquant le système des baux glissants, et promeut des modes d'habitat adaptés.

## Les moyens

Pour atteindre ces objectifs, l'association considère que la place et le rôle des **adhérents, des bénévoles et des salariés** sont essentiels au fonctionnement et à la vie de l'association. Elle souhaite avoir des adhérents qui participent à la vie associative sous toutes ses formes : faire connaître les actions, communiquer sur les valeurs de l'EAO, participer aux commissions, assurer des activités bénévoles. L'activité des bénévoles comporte une dimension économique qui doit être valorisée auprès des Pouvoirs Publics.

S'agissant des salariés, l'association cherche à recruter des personnes qualifiées dans le secteur social, et qui mettent en œuvre son projet associatif. Une grande considération doit aussi être accordée à l'expérience et aux qualités relationnelles, éléments essentiels dans la qualité du service rendu. Elle s'attache à proposer des formations aux salariés

les moins qualifiés, la formation devant aussi permettre l'adaptation des équipes à l'évolution des besoins des usagers.

L'association se fait un devoir de revendiquer auprès des pouvoirs publics **des moyens financiers** à la hauteur des besoins qu'elle constate dans son activité quotidienne. En dehors des fonds publics perçus dans le cadre de ses missions de service public, l'association dispose de ressources issues de dons et legs qu'elle consacre à son action associative. La gestion de ces fonds propres est autonome et constitue un réel levier pour compléter l'action publique.

**L'ensemble des moyens humains, financiers et matériels de l'association doivent faire l'objet d'une gestion rigoureuse et contrôlée, au service exclusif de ses objectifs.** ●



Salariés en insertion, salariés de l'EAO et bénévoles réunis lors d'un récent barbecue du service Propreté : une image de la cohésion recherchée.

# Lutte contre les exclusions : évolution du budget de l'État

Le budget régional se monte à environ 28 millions d'euros. En fin d'année 2012, nous avons été déçus par le montant de l'enveloppe régionale complémentaire, dite de « rebasage » : 523 000 euros pour un montant total national de 40 millions d'euros. Les actions du collectif associatif ainsi que les demandes réitérées de la DDCS 37 auprès de la région n'avaient manifestement pas porté leurs fruits. Nous étions donc très inquiets sur l'effectivité des 50 places nouvelles d'hébergement d'urgence annoncées par l'État.\*

En janvier 2013, l'annonce d'un plan pauvreté sur cinq ans au niveau national a permis de dégager 64.5 millions d'euros supplémentaires dont 1.24 million affectés à la région Centre. Cette enveloppe

complémentaire est venue corriger celle de 2012. Nous pouvons considérer que l'action du collectif associatif, ainsi que le travail conséquent d'évaluation des besoins produit en collaboration entre les établissements et la DDCS, dans le cadre du projet territorial de sortie d'hiver, ont contribué à cette évolution positive.

Un rééquilibrage semble aussi s'opérer entre le département d'Indre-et-Loire et celui du Loiret. Aux dernières nouvelles, 40 places complémentaires d'hébergement d'urgence pourraient voir le jour à Tours dans les semaines prochaines. ●

Éric Le Page  
Directeur général de l'EAO

\*Dans le numéro de mars de *Perspectives*, sous le titre : *Les Peupliers, chronique d'un projet avorté ?*, nous développons ce sujet en regrettant que le directeur départemental de la Cohésion sociale n'ait pu obtenir les crédits nécessaires à l'ouverture de ce foyer dit des Peupliers, à Saint-Pierre-des-Corps. Et notre conclusion visait les élus de Touraine, dont on disait : « Il ne semble pas qu'ils se soient beaucoup dépensés auprès du ministère du Logement ».

À la veille de mettre sous presse, nous apprenions que le projet allait finalement se réaliser, et qu'il était confié à l'Adoma. Nous avons rédigé une information de dernière minute pour l'annoncer. Malgré ceci, malgré le point d'interrogation du titre et le « il semble que » de la conclusion, le direc-

teur de la Cohésion sociale a été choqué par l'article. Du côté des élus, seul le député PS Jean-Patrick Gille a réagi, nous rappelant « (ses) courriers des 8 juin et 5 novembre 2012 à la ministre Cécile Duflot, les contacts téléphoniques entre mon équipe et son cabinet, le courrier commun des trois députés PS du 22 novembre, ainsi que le rendez-vous chez le préfet avec mes collègues Belfara et Baumel ». Dont acte et qu'ils en soient remerciés. Mais qu'ils ne relâchent pas leurs efforts car, malgré l'ouverture des Peupliers, il y a toujours autant de personnes à la rue. Et le DDCS a rappelé (lire page 3) qu'après mars 2014 il faudrait trouver un autre bâtiment pour ce foyer. ●

JP Mercier

## Quel accès aux soins pour les populations précaires

**Le cabinet médical de l'Entr'Aide Ouvrière est aujourd'hui financièrement menacé. S'il devait disparaître, quel impact sur l'accès aux soins des populations précaires ?**

### Des soins articulés à la prise en charge sociale

Le cabinet médical a été mis en place au début des années 1980. Son activité est, depuis sa création, construite sur trois lignes de forces :

- **Aller vers** : pour des personnes dont l'accès à l'emploi, au logement, de plus en plus souvent à la nourriture, est précaire, à reconstruire chaque jour, les questions de santé ne sont pas toujours prioritaires. De plus, le monde de la santé, par son langage, ses règles, n'apparaît pas comme accueillant. D'où l'importance d'aller vers ces personnes, de tisser des liens de confiance.
- **Développer les actions de prévention** : aujourd'hui, concrètement, avec d'autres associations, mener des campagnes de dépistage (Hépatite B, C et VIH), c'est travailler avec les structures en charge de la santé publique (CLAT, PMI, CDAG...)
- **Viser à l'insertion dans le droit commun** : c'est le sens de l'intégration du cabinet médical au sein d'une équipe sociale spécialisée dans l'accompagnement.

L'activité du cabinet médical a approché les 2 000 consultations en 2009. Du fait de la réduction du « temps-soignant » (voir ci-dessous la diminution des financements) cette activité a diminué, mais les besoins, eux, n'ont pas diminué.

### Un financement menacé

Le cabinet médical était financé au sein de la dotation CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale). À la fin du premier semestre 2012, la DDCS<sup>1</sup> nous informait que le cabinet devait sortir de cette enveloppe. La réorganisation des services de l'Etat distingue désormais le social, dépendant de la DDCS, et le sanitaire, pris en charge par l'ARS<sup>2</sup>. Pour ce qui relève de la santé n'est plus dans son domaine... Elle a définitivement stoppé son financement le 31 décembre dernier.

Si, par manque de financement, le cabinet médical ferme, quelles répercussions sur l'accès aux soins pour les plus précaires ?

### Une répartition régionale des moyens qui pose problème

Depuis plusieurs années, l'État a mis en place dans chaque CHU une structure dédiée à l'accès aux soins des personnes précaires : les PASS<sup>3</sup>. Cette politique d'accès est-elle cohérente au plan régional ?

La dotation PASS du Loiret (341 000 €) représente plus d'un tiers (37,7 %) de la dotation régionale des PASS, tandis que ce département ne regroupe qu'un peu plus du quart (27%) des bénéficiaires de dans la région Centre. La dotation PASS de l'Indre-et-Loire (144.000 €) représente moins de la moitié de la dotation du Loiret (et 16% de la dotation régionale) tandis que ce département regroupe plus d'un cinquième (21%) des bénéficiaires de au plan régional.

de l'hôpital de Tours (et globalement les PASS d'Indre-et-Loire) est sous-financée. L'existence du cabinet médical de l'EAO, très antérieure à la mise en place des PASS, a-t-elle été un facteur de ce sous-financement ?

### Articulation salariat-bénévolat : la construction d'un réseau de professionnels

Le cabinet médical s'inscrit dans une activité *en réseau*. Une part de l'activité de ses salariés (médecins, infirmier(e)s, secrétaire médicale) consiste à mettre leurs relations professionnelles au service de l'accès aux spécialistes. Pour un spécialiste de ville, ou hospitalier, recevoir directement un *grand précaire* peut être un sujet d'inquiétude. Si la personne lui est adressée par un professionnel du cabinet médical, ce n'est plus la même chose.

La présence de salariés au cabinet médical n'est donc pas une alternative au travail bénévole, mais un moyen de développer, de façon coordonnée et efficace, cette activité bénévole.

Pour 2,5 postes de salariés (en équivalents temps plein), le cabinet fonctionne sur la base d'un réseau direct d'une douzaine de bénévoles : psychiatre, ORL, pharmacien, sage-femme, infirmiers, etc. Au-delà de ce réseau *direct*, les professionnels de santé de l'ensemble des structures agissant dans le domaine de l'exclusion ont eu la volonté de s'organiser sous forme d'association : *Association santé précarité d'Indre-et-Loire* (ASPIL), pour pérenniser et renforcer des échanges autour de leurs pratiques. Cette dynamique sur les questions d'accès aux soins des précaires est portée bien plus largement que par le seul cabinet médical de l'EAO. La fermeture de ce cabinet ne serait pas un bon signal pour cette dynamique.

## Développer les possibilités d'accès aux soins répondant aux spécificités des personnes vivant dans la précarité sociale

La *Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale* qui s'est réunie à l'automne 2012, s'est penchée sur la question de l'accès aux soins. Dans un rapport, après bien d'autres, elle insiste sur les liens à renforcer entre le sanitaire et le social : « *Inventer des formes d'accueil pour lesquelles la santé n'est pas première mais participe d'une offre de service globale... Les problèmes de santé des populations précaires nécessitent d'être davantage pris en compte en partenariat et en complémentarité entre les deux réseaux* ». Comment sortir des contradictions entre les réflexions nationales et l'inertie des situations locales ?

Confrontés à cette situation, nous avons rencontré la déléguée territoriale 37 de l'ARS à qui nous avons remis une note. Nous savons que cette note est arrivée au directeur de l'ARS du Centre. À l'occasion de l'inauguration de la maison de retraite Debrou, notre président a remis au directeur de cabinet de la



Le Dr Aude Humeau-Commin en consultation

ministre (Marisol Touraine) une note (plus courte) pour présenter la situation et appuyer notre demande. La mairie de Tours a été informée de la situation et de nos démarches. Nous avons pris contact, non sans parfois certaines difficultés, avec les autres acteurs locaux : du CHU, le *Centre Porte ouverte* (CPO)...

Aux toutes dernières nouvelles un espoir se fait jour. Le cabinet médical prendrait le statut de *centre de santé* et deviendrait un point de consultation *avancé* en ville de la PASS du CHU. ●

Pierre Volovitch

<sup>1</sup> Direction départementale de la cohésion sociale

<sup>2</sup> Agence régionale de la santé

<sup>3</sup> Permanences d'accès aux soins et à la santé

## Évaluation des risques psycho-sociaux à l'EAO

D'après le ministère du Travail, les risques psycho-sociaux recouvrent des risques professionnels qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés : stress, harcèlement, épuisement professionnel, violence au travail... Ils peuvent entraîner des pathologies professionnelles telles que des dépressions, des maladies psychosomatiques, des problèmes de sommeil, etc., voire entraîner des accidents du travail.

L'évaluation de ces risques - qui n'était pas une obligation pour l'EAO - a été demandée par les salariés, par l'intermédiaire du comité d'entreprise, et réalisée par le cabinet Thomas Legrand, le financement étant assuré par le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail. Le compte rendu de cette étude a été présenté aux salariés et aux administrateurs au cours de trois réunions en mars dernier.

L'étude qui a été menée auprès de tous les salariés à partir de questionnaires individuels (taux de réponse assez exceptionnel de 83%) et d'entretiens, a permis d'évaluer six facteurs de risques identifiés par la DARES (Direction de l'animation, de la recherche, des études et de la statistique au ministère du Travail):

- 1- Les exigences du travail
- 2- Les exigences émotionnelles
- 3- L'autonomie et les marges de manoeuvre
- 4- Les rapports sociaux et les relations au travail
- 5- Les conflits de valeurs
- 6- L'insécurité socio-économique

Les propos des salariés ont été classés, analysés, service par service ; les données recueillies ont permis d'identifier et de définir les situations à risque psycho-social présentes dans l'association, les salariés concernés (quelles fonctions, quels services), les facteurs en lien avec les souffrances (conditions de travail, organisation, relations).

Des éléments positifs ont également été recueillis et retranscrits.

A l'issue des trois restitutions, un plan d'actions sera proposé à la direction par le " groupe projet " composé de salariés et d'administrateurs. Ce plan doit viser à réduire les facteurs de contrainte, développer les facteurs de ressources et favoriser des processus de régulation. ●

Pierre Trinson

# La maison du sourire

La *Petite Maison* est, comme son nom l'indique, une minuscule habitation située juste en face de la maison d'arrêt, rue Henri-Martin à Tours. Achetée en 1986 par le CAD (Comité d'Aide aux Détenus) grâce à un appel aux dons, elle accueille plusieurs fois par semaine les familles des détenus qui viennent rendre visite à l'un des leurs, incarcéré soit pour une courte peine, soit en attente de jugement (prévenu). Cette maison de forme un peu particulière, est constituée par une pièce étroite, tout en longueur, qui donne sur une courette meublée de tables et chaises de jardin et de deux pièces – qui devaient être des chambres – en rez-de-chaussée et à l'étage. À une extrémité une kitchenette permet de préparer des boissons chaudes et de réchauffer les biberons des bébés des visiteuses. Il y a quelques années des travaux ont été entrepris pour augmenter la capacité d'accueil, et en particulier la construction de cette pièce en longueur qui a été gagnée sur la cour.

Des tables entourées de chaises sont disposées un peu partout et dans un petit coin un espace jeu est installé pour les enfants. Manifestement cette *petite maison* est dédiée à l'accueil.

Ce samedi après-midi, toutes les tables et chaises sont occupées, il y a là environ une vingtaine de personnes qui attendent l'ouverture de la maison d'arrêt pour le deuxième parloir de la journée (six par après-midi, de quarante minutes chacun). Il y a une majorité de jeunes femmes – compagnes de détenus – quelques enfants et deux couples plus âgés, sans doute des parents. Au milieu de ce petit monde évoluent, avec discrétion, trois bénévoles de l'association. Le sourire aux lèvres, elles distribuent à qui le demande café, thé ou chocolat (0,20 € la tasse). Elles s'arrêtent ici ou là pour échanger quelques mots, proposer une revue, offrir un gâteau, une friandise, on a l'impression d'être dans un salon où l'on reçoit et aucunement dans une salle d'attente. Il se dégage de ce lieu, égayé par les rires des enfants, une impression de calme, de détente, de sérénité.

À la porte d'entrée, Delphine Laugier – coordinatrice sociale, salariée à mi-temps de l'association – supervise, gère, organise, conseille ; elle est la cheville ouvrière de cette maison. C'est elle qui prévoit les rotations des vingt bénévoles qui assurent une présence pour les quatre parloirs de la semaine.

Comme tous les samedis, Monique Carriat, la présidente du CAD, est présente. Elle aussi va de table en table et distille sourires et

bonne humeur, elle semble connaître toute les familles, du dernier né à l'aïeul.

## De l'écoute, de la chaleur, du lien...

Les personnes présentes acceptent volontiers d'échanger quelques mots avec moi, elles sont originaires de la région : Cormery, Manthelan, Château-du-Loir... J'apprends qu'il y a parfois des personnes qui viennent de villes plus éloignées comme Nantes ou Lyon, car les prévenus sont incarcérés sur le lieu de leur forfait et non pas sur leur lieu de résidence. Dans la cour, une jeune femme et sa mère, l'œil fixé sur la prison, me disent tout le bien qu'elles pensent de l'accueil de *La Petite maison* et des bénévoles. Elles ne sont pas aussi élogieuses à propos de l'accueil des gardiens ; aujourd'hui cela semble mal se passer, le retard est important et il y aurait une fouille systématique des visiteurs ! Ces personnes sont malgré tout très détendues, elles me confient que leur fils et conjoint sortira jeudi après avoir purgé une peine de six mois, un vrai rayon de soleil pour la famille.

Soudain la lourde porte de la maison d'arrêt s'ouvre, c'est le signal, tout le monde se lève et traverse rapidement la rue, il n'est pas question de perdre du temps, quarante minutes par semaine avec l'être cher, c'est bien court. Je comprends pourquoi ces deux femmes s'étaient installées stratégiquement face à la prison, pour être les premières à pouvoir y pénétrer.

Parmi les personnes qui sortent de la prison, certaines se dirigent sans hésiter vers *La Petite maison* et viennent se réinstaller autour des tables. Que viennent-elles chercher ? De l'écoute, de la chaleur, du lien ? Les bénévoles, Delphine et Monique sont aussitôt disponibles et offrent à nouveau leur sourire et leur oreille.

J'apprends que la salle à l'étage fut un temps consacrée à un salon de coiffure et de maquillage, salon qui est actuellement fermé après le départ des deux femmes qui acceptaient bénévolement de coiffer et de maquiller les visiteuses. Appel aux bonnes volontés, le CAD est preneur de quelques heures par semaine de coiffeuse et d'esthéticienne. A ce même étage on stocke des vêtements pour hommes afin de venir en aide aux détenus totalement démunis (certains actuellement ne pourraient même pas aller en promenade, ils n'ont qu'un tee-shirt à se mettre sur le dos). Deux visiteuses de prison trient et distribuent ces vêtements ; encore une fois, appel aux

bonnes volontés, la demande est grande. D'autres actions sont organisées ici : lectures en direction des enfants ou des adultes, musique pour tous grâce aux étudiants de l'IUT, animations diverses pour la fête des pères, pour Noël...

L'après-midi va se poursuivre ainsi jusqu'au dernier parloir, en principe à 17 h30, ensuite il faudra remettre de l'ordre dans la maison et faire le ménage. Entre temps Delphine a organisé les permanences de lundi, mercredi et vendredi, qui sont les jours de parloir des prévenus, le mardi et le samedi étant consacrés aux parloirs des condamnés. Ce seront d'autres bénévoles avec le même sourire, la même chaleur, la même disponibilité qui viendront mettre un peu de baume au cœur de ces familles durement éprouvées par la vie. ●

Pierre Trinson



Une fresque agrémentée depuis peu la cour de la *Petite maison*.

# Le CCAS de Tours en chiffres

Plus d'un lecteur va découvrir, avec ces données de 2012, l'ampleur des actions du centre communal d'action sociale de Tours.

Héritier d'un bureau de bienfaisance puis d'un bureau d'aide sociale, le Centre communal d'action sociale de Tours est un établissement public régi par la loi du 6 janvier 1986. Présidé de droit par le maire, il est dirigé par un conseil d'administration de 17 membres. La moitié sont des conseillers municipaux. L'autre moitié groupe des représentants d'associations à caractère social ou des personnalités qualifiées désignées par le maire. Jean Paillou y représente l'EAO, et j'y siège également comme représentante de l'Union territoriale des retraités CFDT.

Le CCAS dispose d'un budget autonome, financé principalement par une subvention de la Ville (5,2 millions d'euros en 2012) et son personnel compte 350 agents répartis dans les différents services et établissements. Son activité s'exerce au bénéfice de familles et de personnes seules résidant à Tours, y compris de nombreux étrangers sans papiers.

## Aide sociale légale

- Domiciliation de personnes sans domicile stable : 186 personnes domiciliées.
- Instruction administrative du RSA : 30 dossiers (les bénéficiaires s'adressent le plus souvent à la CAF).
- Instruction d'aide sociale pour le Conseil général : 582 dossiers.

## Aide sociale facultative

- Aide alimentaire d'urgence : 798 bénéficiaires (5 952 €).
- Secours décernés par la commission d'aide sociale facultative qui se réunit chaque mercredi : 7 471 dossiers pour un

montant total de 385 308 €

- Aide à la restauration scolaire : 1 482 enfants aidés pour un montant total de 466 970 €
- Aide aux études surveillées : 172 enfants aidés pour un montant total de 28 814 €
- Aide de la commission de politique sociale du logement pour éviter une expulsion, permettre le rétablissement de l'APL, rétablir le bail : 122 familles aidées pour un total de 47 889 €(en 2011).
- Service de sous-location : parc de 44 appartements.
- Micro-crédit personnel : 94 contacts.
- Centre d'hébergement Paul-Bert : 8 984 nuitées, 157 personnes accueillies.
- Restaurant Voltaire : 25 personnes accueillies en moyenne quotidienne.

## Au service des personnes âgées

- Quatre maisons de retraite (EHPAD) : 355 places d'hébergement et 6 places en accueil de jour.
- Six résidences pour personnes âgées autonomes : 351 logements.
- Un service de restauration pour 150 bénéficiaires.
- Un service de portage de repas à domicile : 96 777 repas livrés.
- Un service *animation* pour un coût total de 423.871 €

Madeleine Perret

L'accueil et le siège du CCAS sont en plein cœur de Tours, rue du 4 septembre. Tél : 02 18 96 11 15



## Revaloriser le travail social

**A**lors que de nombreux Français viennent de découvrir, ébahis, l'importance des patrimoines de plusieurs ministres socialistes, des salariés en prise directe avec la pauvreté, l'exclusion ou le handicap, doutent plus que jamais de voir prises en compte leurs revendications pour pouvoir exercer dignement leur métier.

Les 552 000 travailleurs sociaux n'ont pas le moral. Leurs conditions de travail se sont dégradées ces dernières années sous l'effet de la crise économique qui a provoqué une incontestable extension de la précarité. Et les prévisions pour les prochains mois sont franchement pessimistes. « *Les Français vont devoir faire face à un recul de leur niveau de vie pendant quelque temps* », affirme Philippe Moati, co-fondateur de l'Observatoire société et consommation.

Entré en récession au premier trimestre 2013, notre pays a connu en 2012 une baisse historique du pouvoir d'achat des ménages. Et il subit actuellement un chômage record avec plus de 3,2 millions demandeurs d'emploi sans aucune activité. Tout cela n'augure rien de bon pour ceux et celles dont la mission est de venir en aide aux plus démunis. Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté va certainement s'accroître cette année et se rapprocher de 9 millions, alors qu'il était de 8 millions en 2007. Le Président de la République et le gouvernement sont tout

à fait conscients de ces difficultés. C'est pourquoi des états généraux du travail social ont été programmés début 2014. L'objectif est de réaliser une refonte de ce secteur d'activité susceptible de remobiliser des professionnels épuisés, découragés par l'ampleur croissante des problèmes sociaux et la faiblesse des moyens concrets dont ils disposent, en particulier pour ce qui concerne l'hébergement des personnes sans abri.

Le Collectif des associations unies (une trentaine) déplore la diminution de la dotation des CHRS au profit de places d'urgence de mauvaise qualité, ainsi que le lancement d'appels à projets *au rabais*. Il dénonce « *une régression des conditions d'accueil et d'accompagnement, aux antipodes de la doctrine du logement d'abord* », et demande de « *rendre effectif le droit à un accompagnement social gradué en fonction des besoins des personnes* ». La FNARS souligne pour sa part la nécessité de faire bénéficier d'un statut juridique unique – celui des CHRS – l'ensemble des activités mises en œuvre pour accomplir les missions à l'égard des publics les plus précaires.

C'est, dans une large mesure, la sauvegarde de notre modèle social qui est en jeu.

Serge Bijonneau

### DONS : Je fais un don à l'EAO et/ou au CAD

- Je soutiens l'EAO dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de l'EAO (75 % de votre don sera déductible de vos impôts).
  - Je soutiens le CAD dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre du CAD (66 % de votre don sera déductible de vos impôts).
- (Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.)

### J'ADHÈRE À L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE ET AU COMITÉ D'AIDE AUX DÉTENU·ES.

Je (Nom, prénom) : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros pour étudiants et chômeurs, 30 euros pour un couple), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue *Perspectives* (quatre numéros/an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à :

Entr'Aide Ouvrière, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

# 115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

### JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Vous remplissez ce bulletin d'abonnement si vous désirez être abonné à *Perspectives* sans vouloir adhérer à l'EAO-CAD.

- 10 € - 4 numéros par an
- Abonnement de soutien 25 € – Je joins un chèque de ..... € à l'ordre de l'EAO.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTR'AIDE OUVRIÈRE – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

**PERSPECTIVES DE L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE**, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : André Ledoux

Comité de rédaction : Serge Bijonneau, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Madeleine Perret, Pierre Trinson, François Weil.

Mise en page : Francis Bordet – Impression : LAGOUTTE IMPRIMEUR, Evres-sur-Indre.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux